

LA RÉVOLUTION DU SALAIRE

ENTRETIEN AVEC BERNARD FRIOT*

1^{RE} PARTIE

À PROPOS DE

Bernard Friot, *L'Enjeu du salaire*, Paris, La Dispute, 2012, 216 p., 15 €.

Dans *L'Enjeu du salaire*, Bernard Friot affirme que nous ne parvenons plus à saisir le caractère révolutionnaire du salaire et des institutions qui lui sont liées, la qualification personnelle et la cotisation. Pour briser le chantage à l'emploi et à la dette, et assurer un contrôle populaire sur l'économie et le travail, il nous faudrait pourtant selon lui porter plus loin ces institutions : attribuer à chacun à sa majorité une qualification et donc un salaire, et ainsi faire disparaître le marché du travail ; étendre la cotisation en créant une cotisation économique pour un financement de l'investissement sans crédit et donc sans dette. Nous pourrions ainsi nous « libérer de la convention capitaliste du travail avec sa propriété lucrative, son marché du travail et ses forces de travail, ses marchandises à la valeur d'usage si discutable produites par des travailleurs soumis à la dictature du temps de travail et n'ayant aucune maîtrise des fins et des moyens de leur travail. »

Pourriez-vous dans un premier temps nous expliquer en quoi consiste la révolution du salaire et du travail que vous appelez de vos vœux ?

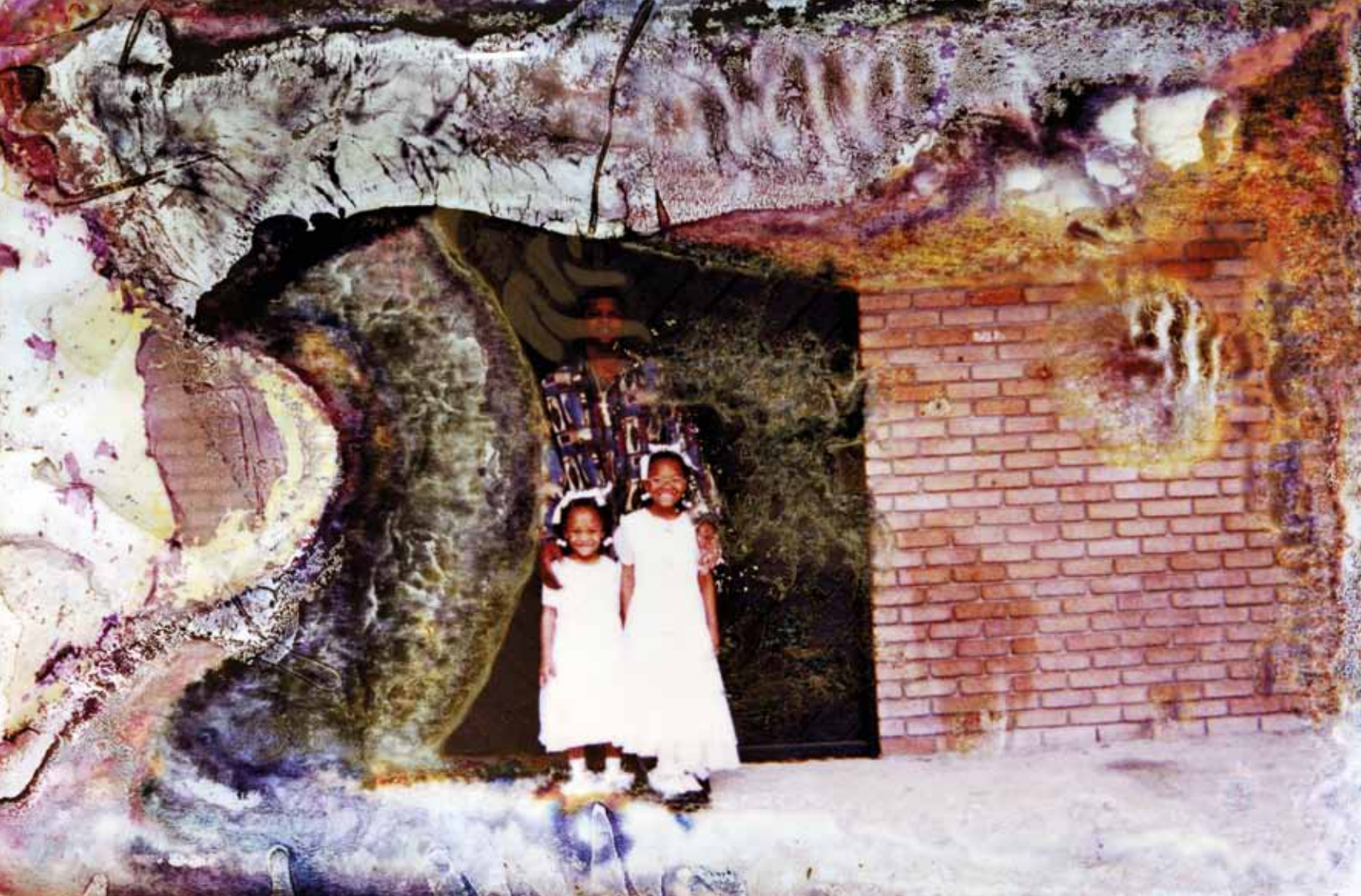
La révolution qui peut nous libérer du capitalisme n'est à l'ordre du jour que parce que la subversion des institutions du capital est déjà à l'œuvre : c'est ce *déjà-là* qu'il s'agit de porter plus loin en généralisant à tout le PIB la cotisation, à toutes les entreprises la propriété d'usage, à chacun le salaire à vie à compter de sa majorité, et à toute la production la mesure du travail abstrait par la qualification des producteurs. Qu'est-ce que ça donnera concrètement ? Nous allons généraliser cette invention géniale qu'est la sécurité sociale – assurément l'invention majeure de la classe ouvrière au xx^e siècle – en affectant l'intégralité du PIB (le produit intérieur brut, la valeur totale de la production de richesses dans un pays donné au cours d'une année donnée) à des cotisations : en gros la moitié du PIB à des caisses de salaires, le tiers à des caisses d'investissement et le reste à des caisses de services publics finançant la part hors salaires et investissement de ceux-ci comme, par exemple, les consommations d'énergie ou de médicaments des hôpitaux.

Chacun, à sa majorité, sera doté du premier niveau de qualification et des droits qui lui sont liés : le salaire irrévocable correspondant à ce premier niveau et le soutien pour passer les épreuves lui permettant de faire une carrière et d'aller jusqu'au quadruple (par

ex.) de ce salaire de base, la propriété d'usage de ses lieux de travail et donc le droit de délibérer sur l'investissement et les produits, l'accès aux institutions (dont les syndicats) lui permettant de participer à la vie de ses collectifs de travail et d'avoir une mobilité professionnelle, la participation à la gestion des caisses de salaires, d'investissements et de services publics.

Les entreprises – et plus généralement tous les lieux de travail, y compris les services publics – seront *la propriété d'usage* de leurs salariés et des parties prenantes. Une boulangerie de quartier n'a évidemment pas les mêmes parties prenantes que la SNCF. Le conseil d'administration, émanation des propriétaires d'usage, désignera les directions et définira la stratégie de production et l'inscription de l'entreprise dans la division internationale du travail. Le licenciement sera possible, étant entendu qu'il n'aura aucun impact sur le salaire et la qualification de l'intéressé, ceux-ci étant un attribut de sa personne. Lieu important de la socialisation des personnes, l'entreprise sera incitée à soutenir l'activité culturelle et autre des salariés, mais ne financera directement aucun salaire et aucune activité : la mutualisation des cotisations salaire à l'échelle nationale est la condition impérative de la sûreté des salaires à vie, de l'égalité et de la possibilité de carrière pour tous. La mainmise paternaliste de l'entreprise sur « ses » salariés et les territoires sous prétexte de responsabilité sociale sera combattue.

* **Bernard Friot**, économiste et sociologue, membre de l'IDHE-CNRS, est professeur émérite à l'université Paris Ouest Nanterre. Son travail s'inscrit également dans le réseau académique Institut européen du salariat (ies-salariat.org) et dans l'association d'éducation populaire Réseau Salariat (reseau-salariat.info). Il est l'auteur de *L'Enjeu des retraites* (La Dispute, 2010), *L'Enjeu du salaire* (2012) et de *Puissances du salariat*, dont une réédition augmentée paraîtra en septembre.



La carrière salariale et les changements de statut (le passage de travailleur indépendant à salarié d'une entreprise ou fonctionnaire) seront possibles en permanence jusqu'à la mort. Étant entendu qu'au premier âge politique que sera la majorité s'ajoutera un second âge politique (et donc le même pour tous), celui de la retraite, c'est-à-dire celui de l'entrée dans une seconde carrière dégagee des responsabilités opérationnelles, à la fois pour laisser ces responsabilités aux plus jeunes et pour explorer des chemins nouveaux du travail. Mais en retraite il sera bien sûr possible – si l'on n'a pas atteint le plafond du salaire – de continuer à progresser en qualification si on désire encore passer des épreuves. On est dans une configuration très différente de ce que j'appelle « la convention capitaliste du travail » qui voue les personnes au marché du travail jusqu'à la retraite puis désigne la suite comme loisir de fin de vie. Dans la convention salariale, la personne pourra aussi bien ne passer aucune épreuve de qualification au cours de sa vie (auquel cas elle en restera à vie au premier niveau de salaire acquis à sa majorité) qu'en passer jusqu'à sa mort : la retraite, temps fondamental à marquer par un âge politique, ne sera pas synonyme de gel de la qualification.

**Activité, travail et valeur économique :
(qu'est-ce) qui définit le travail ?**

Au cœur de votre analyse, il y a la mise en évidence d'un conflit quant à la définition du travail : vous distinguez « convention salariale du travail » et « convention capitaliste du travail ». Qu'est-ce qui caractérise l'une et l'autre ? Et pourquoi ce terme de « convention » ?

« Convention » parce qu'il s'agit d'une construction sociale. Hormis la condition très générale de production de valeur d'usage, on ne peut renvoyer le travail à aucune activité particulière, et selon l'époque et les sociétés, tout peut être ou ne pas être du travail. Cette convention exprime l'état des rapports de pouvoir dans une société donnée. La production des valeurs d'usage fait bien sûr problème, mais le travail concret est plutôt consensuel. Les collectifs de travail sont traversés de conflits, mais ceux-ci n'épuisent pas la collaboration nécessaire à la production de tels biens et services concrets. Il en va tout autrement pour la production de valeur économique. Celle-ci fait l'objet d'un conflit irréductible, car ce qui s'y joue, c'est l'appropriation par une minorité de tout ou partie de la valeur produite par la majorité. Il y a une violence sociale essentielle à la valeur économique, essentielle

donc aux sociétés puisque si le travail concret peut produire des communautés, seule la valeur économique définit les sociétés.

Prenons l'exemple des soins infirmiers qui, à la chronologie près, pourrait s'appliquer à absolument toutes les activités. Dans les années 1950, les soins infirmiers étaient considérés comme une activité utile, mais pas comme du travail. Le travail, rappelons-le, est la part de l'activité, donc de la production de *valeurs d'usage*, qui est aussi production de *valeur économique*: faire un café chez soi ou dans un bis-

Dans les années 1950, les soins infirmiers étaient considérés comme une activité utile, mais pas comme du travail.

trot, c'est la même activité, mais ça n'est un travail que dans le bistrot. Les soins infirmiers étaient faits par des religieuses qui étaient louées pour leur utilité sociale mais niées comme productrices de valeur économique. C'est d'ailleurs un lieu commun de la domination masculine que d'exalter les femmes comme productrices de valeurs d'usage et de leur dénier la production de valeur économique. La situation se retourne dans les années 1960, quand les religieuses sont remplacées par des infirmières qui sont soit les fonctionnaires d'un service public hospitalier soit les employées de cliniques privées. Alors leur « activité utile » est transformée en « travail », et les soins infirmiers deviennent une contribution au PIB.

On le voit, ce n'est pas son contenu en termes de travail concret qui décide si une activité est ou n'est pas du travail, c'est l'institution dans laquelle elle s'inscrit: le grade de l'infirmière fonctionnaire ou l'emploi de l'infirmière de la clinique. Il importe de souligner ici qu'il y a conflit de légitimité entre ces deux institutions transformatrices de l'activité en travail: travailler, est-ce avoir le salaire à vie d'un grade ou est-ce louer une force de travail sur un marché des emplois? L'enjeu est de taille.

Le cas des retraités est aussi extrêmement éclairant. Dans la représentation commune, ce sont des « bonnes sœurs »: très utiles mais non productifs. C'est pourquoi on désigne couramment le régime de pensions comme de la « *solidarité intergénérationnelle* »: les actuels pensionnés toucheraient à travers les cotisations des actifs actuels la contrepartie de ce qu'ils ont donné en cotisations à la génération alors en retraite pendant leur vie active; c'est la mythologie du « *pacte générationnel* ». Mythologie, car ce n'est pas du tout sur le « nous avons cotisé, nous avons droit » que s'est construit le régime de pensions dans

nos pays bismarckiens (qui privilégient l'assurance professionnelle et la cotisation plutôt que l'impôt et la solidarité), mais sur la pension comme remplacement à vie du meilleur salaire d'activité, avec l'objectif d'un taux de remplacement de 75 % du brut, soit 100 % du net. Nous avons construit la pension comme *salaire continué*.

Qu'est-ce que ça veut dire? Pour les fonctionnaires, qui ont un grade qui ne s'éteint pas avec la fin de leur service puisqu'il est attaché à leur personne, et qui sont payés pour leur grade et non pas pour leur poste, la pension est, depuis la loi de 1853, la poursuite du traitement, autrement dit du salaire continué. Les fonctionnaires sont qualifiés et donc payés à vie. Et ce qu'il y a d'inouï dans le modèle bismarckien des pensions du secteur privé, tel qu'il s'est construit en Europe continentale, c'est que lorsqu'un salarié du privé prend sa retraite, *ce qui était jusqu'ici la qualification de ses différents postes de travail*, et qui le rendait vulnérable à tous les aléas concernant tant le marché du travail que les propriétaires de son entreprise, *devient sa propre qualification*. Enfin, il est payé à vie! Enfin, c'est lui qui est qualifié et non plus son emploi! C'est pourquoi – enfin! – il peut travailler et être heureux au travail, comme en témoignent tous les retraités dont la pension est proche du salaire d'activité.

L'enjeu des retraites

La pension comme continuation du salaire est une subversion radicale des institutions capitalistes du travail; elle rend inutiles le marché du travail, les employeurs, les actionnaires; elle permet de travailler en étant libéré de la valeur travail et de la production de marchandises capitalistes. C'est pourquoi la fonction publique et la retraite comme salaire continué sont les deux verrous que les réformateurs veulent faire sauter afin de restaurer la convention capitaliste du travail. La convention capitaliste du travail que veulent restaurer les réformateurs n'est en effet pas fondamentalement nouvelle. Elle cherche non pas toujours à supprimer les institutions salariales (comment supprimer la sécurité sociale?), mais à les convertir à la logique capitaliste. Exemple: en Europe occidentale, les pensions sont financées à 90 % en répartition et, malgré leurs efforts depuis plus de 20 ans, les réformateurs peinent à réduire ce pourcentage massif. Leur objectif est donc moins de remplacer la répartition par la capitalisation que de changer le sens de la répartition. C'est tout l'enjeu du débat à venir sur l'éventuelle adoption en France de « *régimes par points* » ou « *par comptes notionnels* » (cumul d'un « capital virtuel » qui correspond à la somme des cotisations) sur le modèle de l'Arcco

et de l'Agirc (qui organisent le fonctionnement des institutions de retraites complémentaires en France) ou du régime public suédois. Et cela dans la suite logique des réformes antérieures qui ont entrepris de marginaliser les composantes décisives d'une répartition finançant du salaire continué, à savoir la hausse constante du taux de cotisation pour continuer le salaire d'un nombre croissant de retraités, un taux de remplacement à 100 % du salaire net, un salaire de référence le plus proche possible du meilleur salaire, un âge politique de la pension à 55 ou 60 ans. Cette marginalisation s'est traduite par le gel du taux de cotisation, la baisse du taux de remplacement et plus généralement le souci de supprimer le critère du taux de remplacement du salaire pour le remplacer par le taux de rendement des cotisations, la volonté de faire de toute la carrière la référence de la pension et le remplacement de l'âge légal de la retraite par un âge plancher. Nous avons là tous les ingrédients d'un revenu différé (« J'ai cotisé, j'ai droit à l'équivalent de mes cotisations dans ma pension ») qui se substitue au salaire continué. On n'est pas sortis de la répartition, mais on en a complètement changé le sens. L'enjeu ? Réaffirmer qu'il ne se crée de valeur que dans l'emploi capitaliste et que ceux qui sont sans emploi, sans employeur, sans actionnaire, sans joug de la valeur travail, ne produisent rien : ils ont alors droit à ce que les cotisations qui ont été ponctionnées sur leur salaire leur reviennent. La cotisation est mise au service de la convention capitaliste de la valeur. On pourrait prendre tous les champs de la réforme (chômage, maladie) et faire le même constat.

C'est pourquoi aussi il y a un tel enjeu à définir les retraités qui touchent un salaire continué pour ce qu'ils sont, à savoir des salariés enfin reconnus comme producteurs de valeur économique sans qu'ils soient obligés de passer par les fourches caudines du capital. C'est pourquoi la lutte est aujourd'hui si acharnée pour maintenir les retraités dans un statut de « bonnes sœurs » dont on saluera l'utilité sociale pour mieux nier la participation à la production de valeur économique. Cette représentation réactionnaire du prétendu « pacte générationnel » rend ses tenants vulnérables à la thèse des « prélèvements obligatoires » ou à celle, du même tonneau, du « problème démographique », y compris les opposants aux réformateurs qui malheureusement s'inscrivent dans cette représentation. C'est la convention capitaliste de valeur qui crée le prétendu « problème démographique » : ce n'est que si la valeur n'est produite que dans l'emploi que la part croissante des retraités pose un problème. Dès lors que s'impose une autre convention de valeur dans laquelle c'est l'inscription de l'activité dans un salaire à vie qui la transforme en travail, alors la valeur produite par des retraités touchant un salaire à vie augmente avec leur nombre, et il n'y a aucun problème de production de valeur, sauf pour la classe dirigeante qui voit l'organisation du travail lui échapper en sortant du carcan du marché du travail et de la valeur travail. Nous sommes aujourd'hui au cœur de ce conflit de valeur.

Je m'en explique longuement dans *L'Enjeu du salaire : la cotisation sociale est un ajout de valeur*. Par elle, sont reconnues comme porteuses de production de valeur économique des activités qui

QUELQUES DÉFINITIONS

Valeur d'usage et valeur économique:

La valeur d'usage d'un bien ou d'un service, c'est ce à quoi il sert concrètement. Sa valeur économique, c'est le pouvoir monétaire qu'il donne à son propriétaire. La valeur économique s'évalue en effet en monnaie. Un produit sans valeur économique peut bien sûr avoir une valeur d'usage : tout ce qui est utile n'a pas forcément de valeur (économique). L'attribution d'une valeur économique à une valeur d'usage renvoie aux rapports sociaux fondamentaux de la société, c'est-à-dire aux rapports de pouvoir. Toutes les valeurs d'usage ne se valent pas. Non par essence, mais parce que les rapports sociaux décident de fait de leur inégalité : tout le monde n'est pas reconnu comme *producteur*, tous les biens et services ne sont pas porteurs de valeur économique, toutes les *activités* ne sont pas productives, toute *richesse* que

représentent les valeurs d'usage n'est pas reconnue comme valeur.

Travail abstrait : Dans le capitalisme, le travail abstrait est la dépense d'énergie humaine qui, définie par sa durée, sert de mesure de la valeur économique dans une économie qui repose sur l'extraction de plus-value (survaleur) par la réduction des personnes, dans la production, à des forces de travail. Le capital a inventé l'abstraction du travail dans une forme qui permet le profit lié à la propriété lucrative. Ce faisant, il a libéré la valeur économique de rapports sociaux (notamment féodaux) qui la naturalisaient et la limitaient, mais il l'a enfermée dans un autre rapport de pouvoir. Les luttes syndicales ont abouti à la construction d'institutions salariales qui offrent une forme alternative d'abstraction du travail, fondée non plus sur le *temps* de

travail mais sur la *qualification*. Leur affirmation par une action politique clairement assumée et conduite rendra possibles l'abolition de la propriété lucrative au profit de la propriété d'usage et un contrôle démocratique sur la définition de la valeur à un niveau jusqu'à présent inconnu.

Travail concret : Les valeurs d'usage, c'est-à-dire les biens et services définis par ce à quoi ils servent, sont le produit du travail concret. Mais ça n'est pas l'utilité sociale du travail concret qui décide de la valeur économique des produits, c'est le type d'institution dans laquelle il s'exerce (emploi, grade ou salaire à vie).

Définitions adaptées de Bernard Friot, *L'Enjeu du salaire*, Paris, La Dispute, 2012.

relevaient jusqu'ici de la seule utilité sociale parce qu'elles ne sont pas soumises à la convention capitaliste de valeur. Il en est d'ailleurs de même de l'impôt : il reconnaît de la valeur économique à des activités non marchandes menées par des travailleurs qui ne relèvent pas du marché du travail, les fonctionnaires. De même que, comme l'a fort bien

Si nous n'attribuons aucune valeur économique au travail des fonctionnaires, des soignants, des retraités, nos PIB diminueraient d'autant.

montré Jean-Marie Harribey, la valeur économique exprimée dans la monnaie « impôts » est produite par les fonctionnaires, de même la valeur économique exprimée dans la monnaie « cotisation maladie » est produite par les soignants, et celle qui s'exprime dans la monnaie « cotisation vieillesse » est produite par les pensionnés. Si nous n'attribuons aucune valeur économique au travail des fonctionnaires, des soignants, des retraités, nos PIB diminueraient d'autant.

**La définition de la valeur :
une question politique**

Pour l'expliquer, vous comparez le PIB français et le PIB chinois : pour vous, la progression de notre

PIB ne s'explique que si l'on prend en compte qu'a été attribuée une valeur économique à des productions qui ne relèvent pas de la logique capitaliste, conformément à ce que vous appelez la « convention salariale du travail ».

Il faut ici tordre le cou à une idée reçue soigneusement entretenue : s'il y a, c'est un fait, une corrélation positive entre l'importance du PIB par tête et le poids de la protection sociale et des services publics dans le PIB, ça n'est pas parce qu'une forte production de valeur économique capitaliste permettrait d'en distraire une partie pour des activités utiles mais non productives, et qu'il faudrait donc satisfaire d'abord à la contrainte « d'augmenter le gâteau » capitaliste par plus de compétitivité si nous voulons de la protection sociale ou des services publics. S'il y a une telle corrélation entre importance du PIB et importance de la protection sociale, c'est, au contraire, parce que l'attribution de valeur économique à la protection sociale et aux services publics a permis la considérable croissance du PIB au cours du dernier siècle dans les sociétés capitalistes les plus avancées. Pourquoi nos PIB doublent-ils tous les 40 ans en monnaie constante ? Parce que nous produisons deux fois plus de valeur capitaliste ? Sûrement pas !

Le capital, et c'est là une de ses dimensions les plus mortifères, mesure la valeur économique d'un bien ou d'un service par le temps de travail en moyenne nécessaire à sa production : c'est la *valeur travail*. Il faut ici lever une ambiguïté sémantique sur laquelle

EXTRAIT : PASSER DU PLEIN-EMPLOI À LA PLEINE QUALIFICATION

Il y aurait eu, paraît-il, du temps des Trente Glorieuses, le plein-emploi. Et le sous-emploi serait une caractéristique essentielle de la crise dans laquelle nous sommes depuis trente ans, les fameuses Trente Piteuses. Cette histoire est une fable. Nous sommes plus près aujourd'hui quantitativement et qualitativement du plein-emploi que dans les années 1960. Quantitativement : le taux d'emploi des 20-60 ans qui était de 67 % lors du recensement de 1962, par exemple, était de 76 % en 2010. 76 % des 20-60 ans occupent un emploi aujourd'hui, soit près de dix points de plus qu'au cœur des Trente Glorieuses. Le taux de croissance annuel moyen de l'emploi a été de 0,5 entre 1949 et 1974 ; 0,1 entre 1974 et 1984 ; et 0,7 entre 1984 et 2007¹. N'oublions jamais que le prétendu plein-emploi des années 1960 était celui des hommes. Les femmes étaient « inactives » et c'était censé leur suffire. Qualitativement : contrairement à une idée répandue, les emplois de courte durée ou à temps partiel

n'ont pas progressé dans l'emploi total. Leur régression est masquée par leur plus forte visibilité du fait de la création du contrat à durée indéterminée dans les années 1970. Tant que l'emploi à temps plein et à durée indéterminée ne s'était pas constitué comme norme de l'emploi, les écarts à la norme n'avaient pas besoin, eux non plus, du cadre juridique qu'il a bien fallu inventer lorsque, le CDI s'étant imposé, le CDD, le temps partiel et l'intérim ont dû faire l'objet de législations spécifiques, ce qui a, de ce fait, rendu plus visible une situation qui globalement régressait.

Pour concrétiser ce qui est revendiqué dans le plein-emploi, à savoir le fait que chacun puisse participer à la production de valeur économique autant qu'il le peut et désire, il faut précisément se battre non pas pour le *plein-emploi* (ce qui veut dire *plein d'employeurs*, maintien du marché du travail et des forces de travail) mais pour la *pleine qualification* et le *plein salaire*. La

suppression du chômage ne peut pas être obtenue par le plein-emploi puisqu'il n'y a de chômage que parce qu'il y a de l'emploi, c'est-à-dire parce que ce sont les postes et non les personnes qui sont qualifiés. Il faut oser déplacer le discours du plein-emploi vers un discours de la pleine qualification des personnes. Le mot d'ordre du plein-emploi doit être remplacé par la revendication d'un droit politique nouveau, un droit qui postule que tout le monde est, à l'âge de la majorité, producteur de valeur économique, et qui attribue donc à chacun un salaire à vie exprimant la définition salariale du travail abstrait.

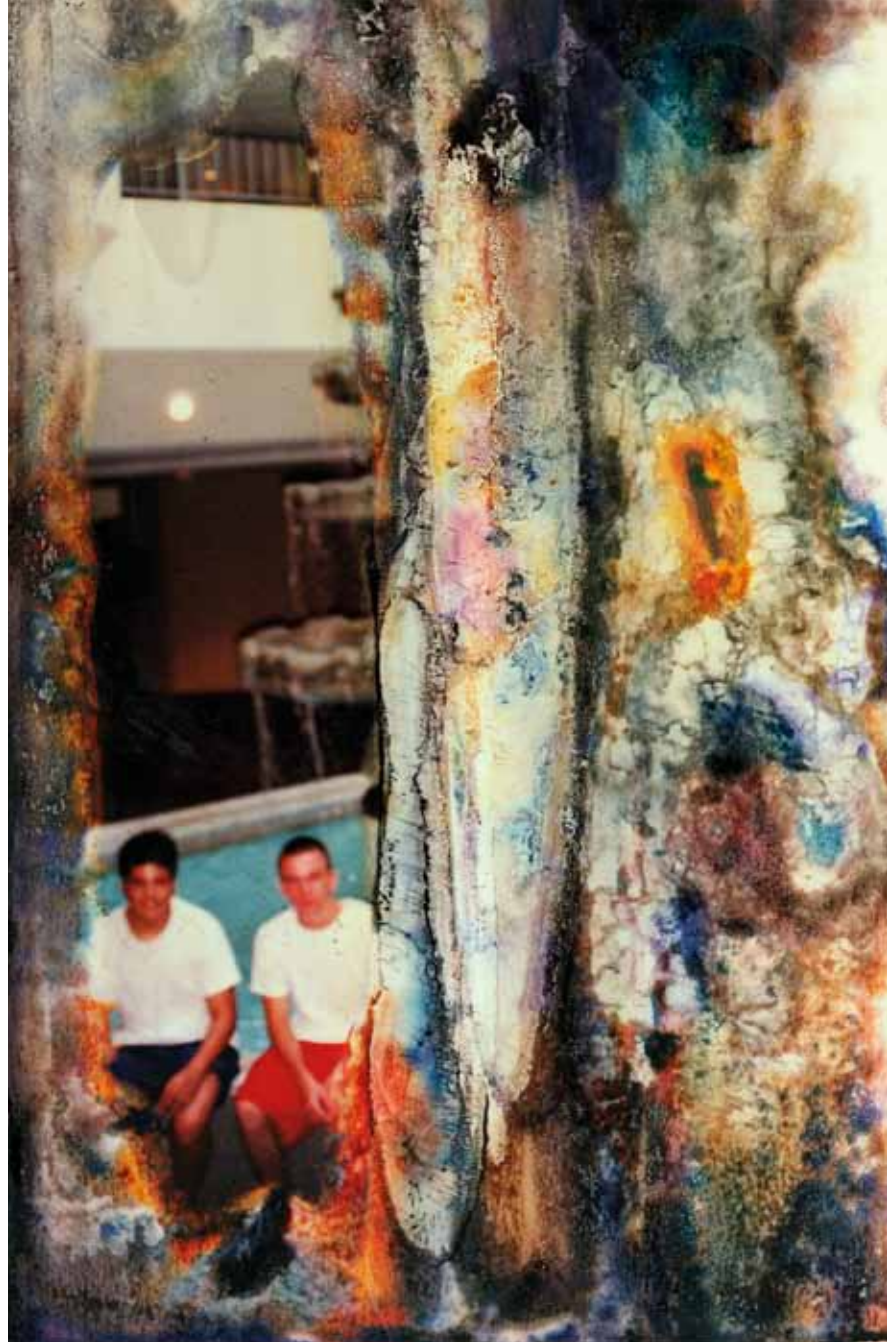
L'Enjeu du salaire, Paris, La Dispute, 2012, p. 146-147.

1. IRES, *La France du travail : données, analyses, débats*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2009, p. 27.

reposit de funestes confusions. Le travail a une double dimension : comme *travail concret*, il produit des choses utiles, et comme *travail abstrait*, il produit de la valeur économique. Lorsqu'on parle de la « *valeur travail* » dans le débat public, on parle du travail concret et de sa portée anthropologique : c'est en nous confrontant à l'altérité de la nature, des autres, dans le travail concret, que nous nous produisons tant individuellement que collectivement. Mais la *valeur travail* dans le capitalisme désigne tout à fait autre chose qui renvoie non pas au travail concret, mais au travail abstrait comme mesure de la valeur économique.

Le capitalisme est le seul mode d'organisation de la société qui mesure la valeur des biens et des services par le temps de travail abstrait nécessaire à leur production dans les conditions courantes de productivité, une productivité définie précisément par le temps de production. La concurrence intercapitaliste pousse à la réduction permanente du temps de travail par unité produite, une réduction que l'on définira comme « *gains de productivité* », ce qui, outre ses effets destructeurs sur les conditions du travail concret, conduit à une dépréciation permanente des biens et services. On peut multiplier par 10 en 40 ans le nombre de voitures produites dans un pays donné, s'il faut 10 fois moins de temps pour produire une voiture que 40 ans avant, la valeur de la production n'aura pas augmenté d'un centime. C'est pourquoi *ce n'est pas d'abord par la valeur capitaliste que nos PIB ont connu une telle croissance depuis un siècle* : je l'ai dit d'entrée de jeu, *la moitié de nos PIB vient de l'attribution de valeur à des productions qui ne relèvent pas de la logique capitaliste*.

Que ce soit dans les pays capitalistes les plus développés – et en particulier dans les pays bismarckiens – qu'une telle évolution contradictoire du capitalisme ait eu lieu, je m'en explique longuement dans *Puissances du salariat*. C'est un fait, et un fait massif : sur les 1 996 milliards de notre PIB de 2011, 1 118, soit 56 %, relèvent de ce qu'il est convenu d'appeler en comptabilité nationale la « *dépense publique* » et qui est en réalité une production publique : 576 milliards de prestations de sécurité sociale, 542 milliards de services non marchands produits par les fonctionnaires. C'est parce que, par l'impôt, nous attribuons de la valeur aux produits de l'administration, c'est parce que, par les cotisations aux différentes branches de la protection sociale, nous attribuons de la valeur au travail des soignants, des parents, des chômeurs et des retraités, que nos PIB ont connu une telle progression. Si le PIB des un milliard trois cents millions de Chinois n'est pas supérieur aux PIB cumulés des cent cinquante millions d'Allemands et de Français, ce n'est pas parce que chacun de nous



produirait dix fois plus de valeur capitaliste qu'un Chinois : c'est parce que, membres d'un vieux pays capitaliste dans lequel le conflit salarial a conduit à l'invention de la cotisation sociale, nous attribuons de la valeur économique à des valeurs d'usage non capitalistes auxquelles la Chine, pays récemment capitaliste, n'attribue aucune valeur. Et si nous sommes aujourd'hui en récession, c'est précisément parce que depuis la réforme, c'est-à-dire depuis les années 1990, nous avons abandonné la progression des cotisations sociales et de l'impôt.

Prenons l'exemple français : entre 1930 et 1995, la cotisation sociale est passée de 16 % du salaire brut plafonné à 66 % du salaire brut total, et depuis cette date non seulement ce taux est gelé pour les salaires supérieurs à 1,6 SMIC, mais il a considérablement régressé pour les salaires inférieurs. Quant aux recettes fiscales, elles sont passées de 23 % du PIB en 1997-1998 à 21 % en 2008. *C'est l'interruption de*

la dynamique de reconnaissance de valeur économique à des productions non capitalistes, pour tenter de restaurer la convention capitaliste du travail, qui est la source de la récession structurelle de nos pays, une récession qui dure depuis 30 ans et que ne peut expliquer l'actuelle crise financière.

Rien n'est plus urgent aujourd'hui que de construire un discours autonome du salariat qui assume les conquêtes de la classe ouvrière.

Nous ne retrouverons le chemin de la croissance – et une croissance, j'y insiste, non capitaliste (après tout, les retraités produisent plus de lien social que de kilomètres d'autoroutes) – que par une augmentation massive de la cotisation sociale.

La convention capitaliste du travail et sa subversion

Vous estimez donc qu'il existe un conflit fondamental entre ce que vous avez décrit comme la « convention salariale du travail » et la « convention capitaliste du travail ». Pour vous, reconnaître la divergence radicale entre ces deux définitions du travail est déterminant pour les luttes à gauche aujourd'hui. Pourriez-vous revenir sur ce point ?

Comme je le disais, insister sur le caractère *conventionnel* de la définition capitaliste de la valeur est fondamental. Non pas au nom d'un constructivisme qui identifierait le réel aux représentations : la convention capitaliste du travail repose sur des institutions et des pratiques très concrètes. Mais pour sortir de l'enchantement que produit la naturalisation de ces institutions et de ces pratiques par la classe dirigeante, et pour mettre en évidence les institutions et pratiques alternatives que produit la lutte de classes, singulièrement la convention salariale du travail. Ce point est aujourd'hui crucial. Quand ils étaient constitués en « classe ouvrière », les dominés se sont révélés capables de produire un discours autonome. Ce discours s'est perdu, et rien n'est plus urgent aujourd'hui que de construire un discours autonome du salariat qui assume les conquêtes de la classe ouvrière. Cette autonomie de discours est une composante indispensable, à côté des organisations politiques et syndicales et de l'action collective qu'elles impulsent, de la constitution du salariat comme classe en mesure d'en finir avec la bourgeoisie.

Dans les sociétés non capitalistes, l'appropriation de la valeur au bénéfice d'une minorité s'opère par la différence des statuts sociaux, entre les prêtres et les paysans, entre les castes supérieures et inférieures, entre les seigneurs et leurs vassaux, entre les hommes libres et leurs esclaves. Rien de tel dans le capitalisme. D'une part, il proclame au fronton des constitutions l'égalité en droit de tous les humains. D'autre part, il introduit, avec le travail abstrait comme

EXTRAIT : DÉNONCIATION DE LA MONNAIE ET DU TRAVAIL ABSTRAIT OU DÉFINITION SALARIALE DE LA VALEUR ?

Il y a évidemment une cohérence à proposer à la fois la fin du travail, la fin de la valeur et la fin de la monnaie. Je crois à la nécessité du travail abstrait, et je ne vois pas comment on peut échapper à la valorisation (monétaire) de l'activité. Nous le constatons, toutes les valeurs d'usage ne se valent pas, non pas par essence, non pas parce que leur utilité serait inégale, mais parce que les rapports sociaux construisent leur inégalité économique. La valeur est affaire de pouvoir. L'expression de l'inégalité des valeurs d'usage par la monnaie est bien supérieure à son expression par l'inégalité statutaire des producteurs, comme dans les sociétés de castes qui trient les valeurs d'usage en triant les professions, ou dans l'esclavage et le servage. Objectivation du pouvoir dans un lieu abstrait de ces rapports sociaux, la monnaie est certes l'objet d'une réification soigneuse par la classe dirigeante, mais elle est aussi susceptible de dénaturalisation, très difficile mais possible

dans des temps de crise majeure comme aujourd'hui.

Quant à référer la valeur au travail, c'est un moment incontestable de démocratisation. C'est l'acte même de produire qui est le fondement de la valeur, pas le fait de produire en tant que fille de sa mère, ou né au bord de la Garonne, ou membre de la corporation des drapiers, ou féal d'un petit ou grand prince, ou au service de tel temple. Le capital a ainsi fait place nette pour prendre la place, mais poser l'égalité des hommes en droit a suscité une dynamique qui lui échappe d'autant plus que le type d'abstraction du travail qu'il promeut est aujourd'hui dans une telle impasse dans une partie des pays capitalistes les plus développés que devient pensable la victoire de l'abstraction du travail alternative, celle de la qualification. La qualification personnelle mesure la valeur des biens et services non pas par leur temps de production mais par la qualification de leurs

producteurs. Cette forme d'abstraction du travail attachée aux personnes de façon irréversible et toujours améliorable confirme ces personnes, ce qui est décisif pour qu'elles aient un rapport inventif au travail. Elle n'est pas le retour à l'inégalité statutaire des producteurs, saisis par le hasard de leur naissance ou la puissance de leur patronage, c'est une abstraction du travail évidemment enjeu de pouvoir et pour cela politiquement construite, toujours remise sur le tapis de la délibération. Elle peut être servie par une monnaie créée au même rythme qu'elle.

Plutôt que de chercher dans la fin du travail et de la monnaie des alternatives au capital en-deçà de celle qui est déjà là avec le salaire, pourquoi ne pas la voir, elle, et s'en saisir ?

L'Enjeu du salaire, Paris, La Dispute, 2012, p. 175-176.

mesure de la valeur, la médiation qui sécularise la valeur jusqu'alors indistincte du rapport social fondamental. Dans une telle société d'égalité des humains en droit et d'affirmation du travail comme fondement de la valeur, la violence inhérente à la valeur économique repose sur les institutions suivantes, qui vont faire l'objet d'une construction séculaire avant de s'imposer : la *valeur travail*, c'est-à-dire la mesure du travail abstrait, fondateur de la valeur, par le temps, condition de la survaleur ; le *droit de propriété lucrative*, c'est-à-dire la légitimité de tirer un revenu d'un patrimoine non pas au titre de son travail, mais sur le travail d'autrui ; le *crédit lucratif*, c'est-à-dire le financement de l'investissement par le prêt de l'argent qui vient d'être ainsi ponctionné ; l'obligation dans laquelle sont les non-propriétaires lucratifs d'objectiver la partie d'eux-mêmes qui a à voir avec la production de valeur économique dans une marchandise, la *force de travail*, qu'ils vont porter sur un marché, le *marché du travail*, sur lequel ils seront demandeurs d'emploi tandis que les propriétaires lucratifs seront des employeurs ; la *création monétaire par crédit bancaire* sur la base de l'anticipation du prix des marchandises qui seront produites, ce qui frappe en permanence d'illégitimité le non-marchand.

Or la grandeur de la classe ouvrière est d'avoir construit les institutions d'une convention alternative dans le combat pour le salaire. Toutes les institutions de la convention capitaliste du travail ont leur subversion.

Contre la valeur travail, le travail abstrait est mesuré non pas par le temps, mais par la *qualification*, celle du poste dans les conventions collectives du privé, celle de la personne dans les grades de la fonction publique et les pensions comme salaire continué des retraités. Il s'agit là d'une alternative décisive. La mesure du travail abstrait par le temps de travail conduit à l'élimination relative du travail vivant, alors que sa mesure par la qualification, surtout si elle est personnelle comme chez les fonctionnaires ou les retraités, valorise l'expérience, l'ancienneté, le diplôme, les responsabilités, et cela *ex ante*, avant même qu'il y ait travail concret.

Contre la propriété lucrative, la *cotisation*, comme l'impôt, apporte à grande échelle la preuve de l'inutilité de l'accumulation financière pour financer des engagements de long terme comme les pensions ou les équipements collectifs de santé, et rappelle ce que le capital tente constamment de masquer pour légitimer son accumulation : investir, c'est dépenser une partie de la valeur en train d'être créée et non pas « apporter », comment on le dit frauduleusement des investisseurs, de la valeur qui aurait été congelée dans des titres financiers. Sur la base de cette grande réussite des régimes de pension ou d'assurance-maladie,

la *cotisation sociale* peut être transposée dans une *cotisation économique* qui affectera à des caisses gérées démocratiquement la partie du PIB nécessaire pour l'investissement sans passer par le parasitisme de la propriété lucrative et du crédit lucratif.

Mais les institutions salariales ne nous libèrent pas uniquement du chantage à la dette, elles peuvent aussi nous libérer du chantage à l'emploi. Les anticipations du grade de la fonction publique et du salaire continué des retraités peuvent être généralisées dans une *attribution universelle de qualification*, et donc de salaire à vie à tous à l'âge de la majorité, ce qui supprimera le marché du travail et ses forces de travail, ainsi que la fonction d'employeur.

Enfin, la nécessaire anticipation de création de valeur dans la création monétaire peut se fonder sur une tout autre occasion que le crédit bancaire : l'attribution des qualifications nouvelles constitue une telle anticipation et peut donc devenir l'occasion de la création monétaire. On voit ainsi tous les possibles qu'ouvre le fait d'assumer pleinement les institutions du salaire pour construire le salariat. ■

(Suite de l'entretien p. 73)